

Business France

**77, Boulevard Saint-Jacques
75998 Paris Cedex 14**

**Mise en concurrence par consultation du marché
« Solution d'impression de badges évènementiels »**

MARCHE N°CS26.06

**Cahier des Clauses Techniques Particulières
(CCTP)**

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) comporte 6 pages numérotées de 1 à 4.

SOMMAIRE

ARTICLE 1	CONTEXTE DU MARCHE	1
ARTICLE 2	OBJET DU MARCHE.....	1
ARTICLE 3	NATURE DES PRESTATIONS DEMANDEES	1
ARTICLE 3.1	Descriptif des prestations attendues	1
3.1.1	Périmètre de la solution de base	1
3.1.2	Description de l'option obligatoire	2
ARTICLE 3.2	Planning de réalisation des prestations.....	3
ARTICLE 3.3	Livrables attendus	3
ARTICLE 3.4	Obligations techniques du contractant	3

ARTICLE 1 CONTEXTE DU MARCHÉ

Business France organise des événements “business” dans ses locaux parisiens ou dans des locaux de ses partenaires ou ministères, avec une cinquantaine d'événements par an avec 50 à 2000 participants. La volumétrie annuelle est de 11 000 badges.

Pour identifier les participants à ces événements, il est très usuel d'éditer des badges qui sont arborés par ces participants. L'édition des badges nécessite la mise en place d'une solution complète.

ARTICLE 2 OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet la mise en place d'une solution complète d'impression de badges événementiels pour Business France, compatible avec tout type d'imprimantes.

Il portera sur :

- Une solution de base : adaptable à tout type d'imprimantes, incluant un logiciel/un procédé permettant de répondre aux fonctionnalités définies à l'article 2.1.3; les services associés (paramétrages, maintenance, assistance, accompagnement à la prise en main...) et des consommables (papiers préformatés) ;
- Une option obligatoire : la location d'une imprimante avec ses consommables, les cartouches nécessaires pour produire jusqu'à 2000 badges/événement ; ou 11 000 badges par an.

ARTICLE 3 NATURE DES PRESTATIONS DEMANDEES

ARTICLE 3.1 Descriptif des prestations attendues

3.1.1 Périmètre de la solution de base

La solution couvre l'ensemble des moyens/procédés/logiciels, techniques, et des consommables papiers permettant à Business France d'assurer en autonomie la production des badges événementiels depuis son siège parisien et avec son parc d'imprimantes.

Les moyens/procédé/logiciel/technique doit permettre de :

- Configurer un ou plusieurs catégories de badges par événement avec un/des visuels et des champs dynamiques (par exemple, catégorie de

participant, nom, prénom, fonction, entreprise, potentiellement QR code).

- Importer un /des visuels de badge : Importer des données dynamiques via un fichier excel /csv ou similaire. A noter que le stockage des données personnelles doit respecter la réglementation RGPD.
- Possibilité d'intégration API avec un outil d'événementiel en ligne (B2Match, Digitevent).
- Générer des badges individuels et gérer l'impression.

Le titulaire sera garant du bon fonctionnement continu de la solution, des moyens/procédés/logiciels/techniques, de leur installation initiale à leur maintien en condition opérationnelle pendant toute la durée du marché. La solution devra respecter les exigences du RGPD relatives au traitement des données personnelles ainsi que la politique RSE de Business France.

Les badges sont conçus et imprimés aux formats A6 (105 × 148 mm) ou 50 × 90 mm, en couleur, au recto-verso, au siège parisien de Business France sur du papier cartonné prédécoupé, avec perforation intégrée permettant le port en tour de cou sans pochette, selon 1 point d'accrochage central ou 3 points d'accrochage (1 central + 2 latéraux).

- **Accompagnement à l'installation**

La prestation inclut un dispositif de prise en main au profit des utilisateurs, consubstantiel à la phase d'installation. Cet accompagnement vise à rendre les utilisateurs internes pleinement autonomes dans l'exploitation quotidienne de l'outil et couvre l'ensemble des fonctionnalités nécessaires à la production de badges événementiels.

- **Assistance technique en cours d'exécution**

Au-delà de la phase d'installation, le titulaire proposera une assistance technique mobilisable pour toute question ou difficulté survenant en cours d'exécution du marché. Les candidats devront détailler les modalités et les conditions tarifaires de cette assistance dans leur offre.

3.1.2 Description de l'option obligatoire

L'option offre à Business France la possibilité de disposer, ponctuellement et en complément de la solution de base, d'une capacité d'impression par la

location d'équipements d'impression (imprimante et cartouches). Cet équipement doit être compatible avec la solution de base, et doit permettre soit l'impression de badges pouvant atteindre 2000/événement, soit 11000 badges/an. Business France se réserve toutefois le droit de ne pas y recourir.

ARTICLE 3.2 Planning de réalisation des prestations

Le titulaire s'engage à ce que la solution soit pleinement opérationnelle à la date de notification du marché.

La disponibilité permanente des consommables doit être assurée tout au long de l'exécution du marché, dans des délais compatibles avec le calendrier événementiel de l'Agence.

ARTICLE 3.3 Livrables attendus

- Planning détaillé de déploiement de la solution
- Solution opérationnelle : consommables fournis, logiciel configuré et accessible et matériel d'impression installé (si besoin)
- Réapprovisionnement régulier en consommables papiers pendant toute la durée du marché
- Assistance à distance, maintenance préventive et corrective
- Accompagnement opérationnel des équipes de Business France lors de la phase d'installation du logiciel/procédé, afin de garantir une prise en main autonome de la solution dès sa mise en service.
- Documentation utilisateur en langue française (guide d'utilisation et des équipements)

ARTICLE 3.4 Obligations techniques du contractant

Le prestataire doit avoir des compétences avérées dans la fourniture de solutions d'impression de badges événementiels et dans la mise en œuvre des outils associés. Il doit être en mesure d'assurer la maintenance et l'évolution de la solution pendant toute la durée du marché.

Le prestataire doit s'assurer que l'ensemble des prestations est mis en œuvre de façon à satisfaire les besoins de Business France et conformément au présent CCTP.